

10ème et dernière congrégation générale : le point de presse

Author : Vini Ganimara

Categories : [Brèves](#), [Divers Osservatore](#), [Osservatore Vaticano](#), [Rome](#)

Date : 11 mars 2013

Compte-rendu de **Vatican Information Service**.

La dixième et dernière congrégation générale s'est tenue ce matin [11 mars] en présence de 152 cardinaux. Il a été procédé à l'élection des trois nouveaux membres de la commission particulière chargée d'assister pour trois jours le camerlingue: cardinal Antonios Naguib pour l'ordre des évêques, le cardinal Marc Ouellet pour l'ordre des prêtres, et le cardinal Francesco Monterisi pour celui des diacres. Si le conclave dure plus de trois jours, un nouveau vote sera effectué. Il y a eu 28 interventions, ce qui porte à 161 le total au long des congrégations générales. Même si certains cardinaux auraient voulu parler plus longuement ou intervenir une seconde fois, il a été décidé de ne pas convoquer de congrégation cet après-midi et de gagner la *Domus Sanctae Mariae*. Il a été question notamment de la question du IOR [*Institut pour les œuvres de religion*] et le cardinal Bertone, président du Comité de surveillance, a fait un exposé sur l'activité de l'institut et sa mise en conformité aux normes internationales. Mais il a surtout été question, selon le directeur de la salle de presse, du profil du Pape à venir et de ce qu'on attend de lui.

Puis il a précisé que 90 personnes doivent prêter serment cet après-midi dans les mains du camerlingue. La qualité de ces divers assistants du conclave est indiquée dans l'article suivant. La messe *Pro Eligendo Romano Pontefice* aura lieu demain à 10 h en la Basilique vaticane. Le livret est disponible sur le site www.vatican.va section "Cérémonies liturgiques". La concélébration sera présidée par le cardinal doyen [Angelo Sodano], les non électeurs étant conviés. Un motet de Palestrina sera exécuté à l'offertoire. Une caméra du CTV sera pointée sur la cheminée de la Chapelle Sixtine, dans laquelle chaque place est dotée d'un exemplaire de la constitution apostolique sur le conclave, de l'ordo et du bréviaire. Le P. Lombardi a ensuite rappelé que si durant les scrutins un cardinal obtient la majorité requise des deux tiers, il est déclaré élu par le doyen des évêques, le cardinal Re, qui lui demande s'il accepte et quel nom il se donne. Alors le maître des cérémonies faisant office de notaire, assisté de deux cérémoniaires pour témoins rédige le procès verbal. Après quoi il est procédé à l'incinération des bulletins et à la fumée blanche annonçant à l'extérieur l'élection. L'élu est conduit dans la sacristie appelée chambre des pleurs, où on lui lit le passage évangélique relatif au mystère pétrinien. Puis, un à un, les électeurs le félicitent et lui prêtent l'obédience, avant de chanter ensemble le *Te Deum*. Pendant ce temps, le cardinal protodiacre [Jean-Louis Tauran] va annoncer l'élection et le nom du Pape à la foule rassemblée place Saint-Pierre. Cette fois une nouveauté a été introduite : avant de gagner la loggia des bénédictions, le nouveau Pape s'arrête prier dans la Chapelle Pauline devant le Saint Sacrement. Puis il apparaît, salue le public et donne la bénédiction solennelle *Urbi et Orbi*. Enfin, le P. Lombardi a précisé que la messe d'inauguration du pontificat peut se dérouler un jour qui ne soit pas un dimanche. Demain, Mgr Georg Gänswein, préfet de la Maison pontificale, sera comme prévu présent à l'entrée en conclave.